

Le Bois du Christ



Une randonnée proposée par jomad

Petite randonnée dans le bois du Christ avec un oratoire dépassant les arbres qui permet d'observer le paysage alentour. La randonnée finit par le tour du Lac des Cascades avec le sentier d'interprétation sur les animaux du Cantal.

Durée	1h 55	Difficulté	Facile
Distance	4,93 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	181 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	183 m	Commune	Cheylade (15400)
Point haut	1 145 m	Régions	Massif central, Monts du Cantal
Point bas	966 m		



Trace n° 326628

Description

Accès routier : entre [le Claux](#) et [Cheylade](#), prendre la D262 en direction des cascades. Passez la 1ère cascade, puis se garer sur la gauche au niveau du parking du restaurant du lac.

(D/A) S'orienter Sud, passer sous l'arche en bois et rejoindre le bord du lac. Le longer, prendre le chemin qui part à gauche, puis bifurquer à droite sur la petite route qui se transforme en sentier à l'entrée du bois. Passer une 1ère barrière, garder le sentier qui monte à la lisière de la forêt.

(1) Au niveau d'une 2ème barrière, prendre la route vers la droite sur 50m puis un chemin sur la gauche. Ce dernier suit la lisière avant de rentrer dans la forêt de hêtres après le passage d'une clôture. Un peu avant un champ, le sentier part sur la gauche (quelques marches en bois) et continue de monter jusqu'à arriver à l'oratoire.

(2) Le sentier continue sur la crête puis arrive dans une estive (clôture). Suivre le sentier qui longe la clôture jusqu'au bout du champ

(3). Après le passage de la clôture, virer à gauche en épingle et prendre le sentier qui descend. Passer devant une des fermes du lieu dit le Sartre, une fois sur la route

(4) Prendre à gauche jusqu'à rejoindre la barrière passée à l'aller.

(1) Suivre le même chemin qu'à l'aller mais une fois au lac, prendre à gauche pour en faire le tour sur le sentier d'interprétation (D/A).

Points de passage

D/A Parking restaurant
N 45.188077° / E 2.706388° - alt. 971 m - km 0

1 Barrière
N 45.183442° / E 2.709266° - alt. 1 027 m - km 0.73

2 Oratoire
N 45.179755° / E 2.709202° - alt. 1 125 m - km 1.38

3 Clôture
N 45.17461° / E 2.707954° - alt. 1 114 m - km 2

4 Le Sartre, route
N 45.180394° / E 2.713126° - alt. 1 018 m - km 2.9

D/A Parking restaurant
N 45.188059° / E 2.706431° - alt. 971 m - km 4.93

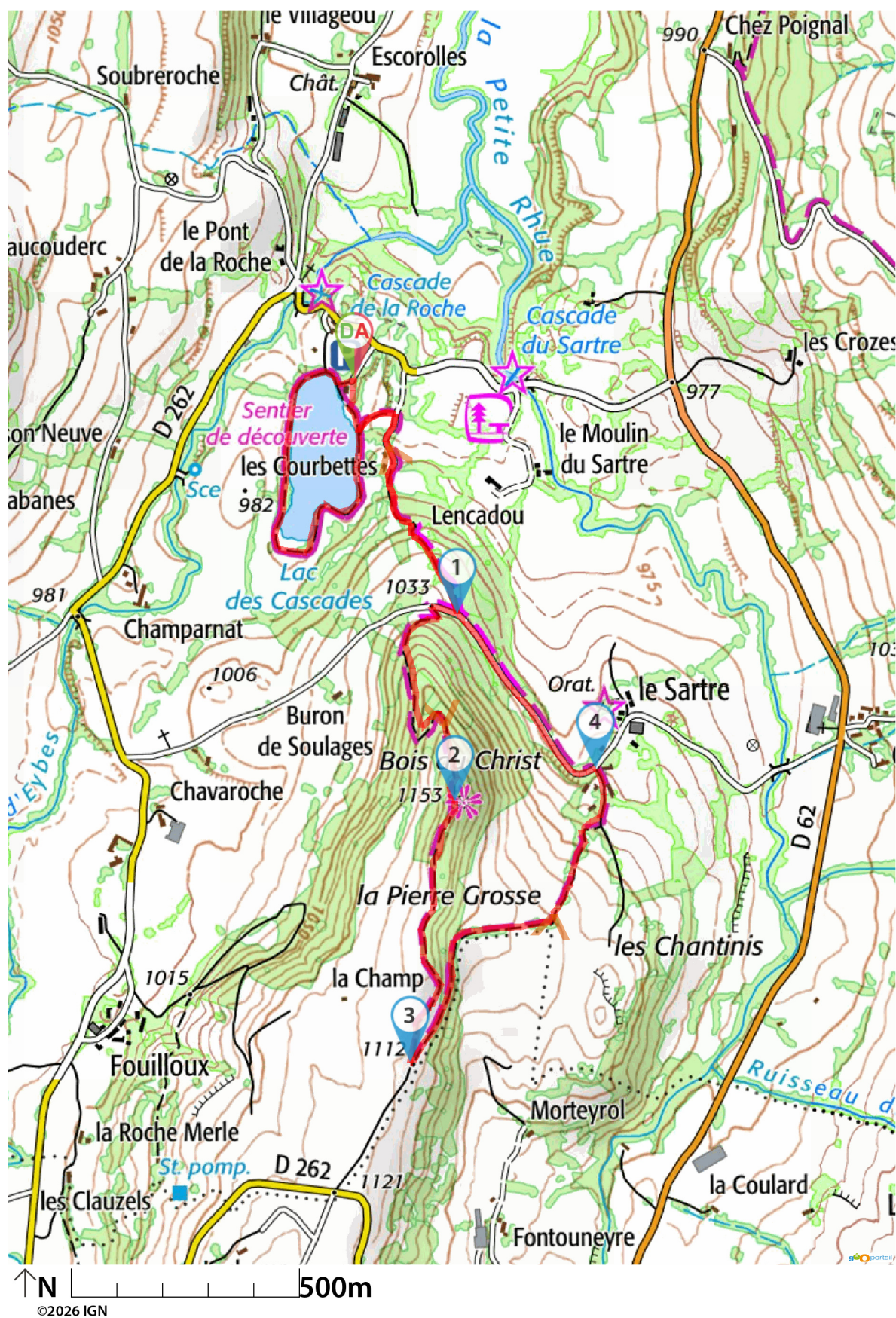
Informations pratiques

À voir

Cascades de Sartre et de la Roche.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-bois-du-christ/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.